

Ce que disent les journaux féministes...

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **3 (1915)**

Heft 35

PDF erstellt am: **23.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-250665>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

excuses apportées par les partisans de l'intervention de l'Etat dans le domaine de la morale intersexuelle. « La réglementation de la prostitution par l'Etat, c'est la part du feu », disent-ils, et ils passent outre sans même vouloir se rendre compte de ce que vaut, à l'égard du crime commis, ce minimum d'excuse.

Pourtant, avec quelle évidence la réalité démontre la fausseté de leur raisonnement ! Non, la réglementation de la prostitution n'a jamais été utile. Pas plus l'ordre public que la morale ou l'hygiène n'ont eu besoin de son concours ; elle a exercé, au contraire, à tous ces points de vue, une influence néfaste.

L'ordre public n'a jamais été sauvegardé par la réglementation ; cette dernière, au contraire, a encouragé le désordre dans la rue. A la Commission extraparlamentaire pour la réforme du régime des mœurs, M. Lépine, préfet de police de la ville de Paris, et fervent adepte du système réglementariste, fut obligé de reconnaître que les six mille femmes inscrites à Paris sur les registres de la préfecture de police, et munies de leur carte, étaient, malgré les trente mille insoumises, qui, comme elles, se livraient au racolage, le principal auteur du désordre. Et comment en serait-il autrement ? La fille publique soumise n'a-t-elle pas en poche, avec l'autorisation d'exercer le métier de prostituée, l'autorisation en même temps de l'exercer avec tout ce qu'il comporte ? L'administration n'est plus à ses yeux le frein salutaire, elle devient la complice.

Si du domaine de l'ordre public on passe à celui de la morale, la situation est pire encore.

Comment faire comprendre à une jeune fille, neuf fois sur dix sans éducation, qui a grandi dans un milieu souvent amoral lorsqu'il n'est pas immoral, que la prostitution est une honte, une dégradation, lorsque ceux chargés de veiller sur la bonne tenue de la population et représentant à ses yeux l'administration de son pays, non seulement ne l'empêchent pas de se livrer à la débauche mais encore l'incitent à s'y livrer en toute sécurité en lui fournissant le moyen de le faire sans risques ?

Si la réglementation est démoralisante pour la jeune fille dont elle favorise et consacre la chute, combien l'est-elle davantage encore pour la jeunesse masculine qu'elle incite à l'immoralité, en consacrant par son existence même la théorie du vice nécessaire ! La fille inscrite, véritable esclave blanche, et la maison de tolérance qui est l'aboutissant du système, sont, pour cette jeunesse que nous voudrions conserver saine et pure, la pire des leçons de choses. Là, lui dit l'administration, tu trouveras plaisir et sécurité même dans la débauche.

Et pourtant, si nous envisageons la réglementation au point de vue de l'hygiène, ne la trouverons-nous pas plus déplorable encore ? Ici n'est pas le lieu de reprendre tout ce qui a été écrit à ce sujet depuis les ouvrages publiés sur ce thème par les médecins les plus autorisés jusqu'au livre admirable écrit par M. Abraham Flexner. Tous, contre l'avis des médecins officiels des pays réglementaristes, ont déclaré que non seulement la réglementation n'était pas utile à la santé publique, mais qu'elle créait au point de vue de l'hygiène une sécurité mensongère. De par ses visites obligatoires et la délivrance de la carte, elle donne en quelque sorte une garantie officielle sur la qualité de la marchandise livrée, alors qu'on ne saurait trop répéter : « Il n'existe pas de prostituée dont un médecin, quel qu'il soit, puisse garantir l'état sanitaire. »¹

Sur toute la ligne la réglementation est un mensonge. Elle

est aussi un crime commis non seulement à l'égard de celles qui en sont les victimes, mais aussi à l'égard de la féminité tout entière qu'elle ravale à l'état d'instrument de plaisir de la luxure.

La nuisance du système réglementariste est tellement évidente, à ce triple point de vue, que l'on put voir en France, pays réglementariste par excellence, l'autorité militaire, au moment de la mobilisation de la troupe, exiger dans les villes frontalières la fermeture des maisons de tolérance et l'éloignement immédiat de leur personnel afin de préserver les soldats tant au point de vue physique qu'au point de vue moral.

Que devenait alors la théorie du vice nécessaire et celle de l'immunité apportée à la débauche par la réglementation ? Elles disparaissaient tout naturellement, puisqu'au-dessus des intérêts particuliers se dressait l'intérêt supérieur et impérieux du pays.

Les abolitionnistes, on ne saurait trop le répéter, auraient depuis longtemps eu gain de cause si, en face d'eux, ils n'avaient trouvé que des adversaires sincères et désintéressés mûs par une conviction d'ordre purement social, juridique ou sanitaire ; depuis longtemps les faits acquis et l'expérience auraient ramené ceux-ci à une appréciation plus juste et plus scientifique de la question. Mais, hélas ! derrière eux, derrière ceux qui, très sincères dans leur erreur, croient agir au mieux de la collectivité, se trouve la masse de ceux que l'intérêt le plus vil, le plus bas, pousse à réclamer le maintien du système. L'armée des tenanciers, des traitants, de tous ceux qui vivent de la débauche, est aussi nombreuse que puissante par l'argent que lui fournit la dégradation et la perte morale et physique de milliers d'individus...

G. AVRIL DE S^{te}-CROIX.

Ce que disent les journaux féministes...

Le Département politique de la Confédération suisse a déclaré à la France et à l'Allemagne qu'il serait disposé à accueillir en Suisse, pendant la durée des hostilités, les orphelins de la guerre.

L'Allemagne a accepté avec reconnaissance cette offre bienveillante. La réponse de la France n'est pas encore parvenue.

Le Département politique a demandé à la Société d'utilité publique des Femmes suisses, si elle se chargerait de placer ces enfants dans des familles. La réponse du Comité central a été affirmative.

Les petits Français seront hospitalisés dans la Suisse romande, les petits Allemands dans la Suisse allemande, dans des familles de la même religion que leurs parents.

(Feuille centrale de la Société d'utilité publique des Femmes suisses.)

* * *

On sait que le gouvernement anglais a adressé aux femmes un pressant appel pour qu'elles remplacent, dans les usines, en particulier dans les fabriques de munitions, les hommes absents. Des milliers de femmes se sont présentées.

Il y a quelques semaines avait lieu, à Londres, une importante conférence, à laquelle étaient représentés tous les corps de métiers et toutes les sociétés de suffrage.

Plusieurs résolutions importantes y furent votées, en re autres celles-ci :

« Que toute femme réquisitionnée pour service de guerre ferait partie du syndicat de ce service ; que les syndicats d'ouvriers admettraient les femmes comme membres, et que les femmes recevraient un salaire égal à celui des hommes. »

Ces décisions étaient d'autant plus urgentes à prendre que les femmes anglaises rencontrent souvent beaucoup de résistance dans leurs tentatives de remplir des emplois d'hommes. (*Jus Suffragii*.)

* * *

¹ Nous voudrions rapprocher cette déclaration catégorique et autorisée du prétexte invoqué comme cause du scandale dont il est question plus haut. (*Réd.*)

Les recrues féminines de Lord Kitchener se composent de femmes et de jeunes filles de toutes les classes, de 18 à 49 ans. Elles apprennent à tirer, à monter à cheval, et sont entraînées méthodiquement par des sous-officiers, comme les recrues. Beaucoup d'entre elles sont dactylographes, commerçantes, institutrices, et ne peuvent consacrer à leurs exercices militaires que leurs soirées et leur samedi après-midi. Elles apportent à ce travail tout leur sérieux et toute leur énergie. Leur uniforme khaki ressemble à celui des soldats anglais. (*Die Frau der Gegenwart.*)

* * *

Le Sénat de Californie a voté à l'unanimité la résolution suivante dans sa session de mai :

« L'extension des droits politiques aux femmes a eu des résultats si heureux que, s'il s'agissait de voter de nouveau sur cette question, elle serait adoptée par une écrasante majorité. »

« L'adoption du suffrage féminin par la Californie est un des principaux facteurs qui ont contribué aux progrès sensibles faits par notre peuple, ces dernières années, au point de vue politique, social et industriel. » (*Jus Suffragii.*)

* * *

Soixante femmes de Chicago, docteurs en droit, se sont mises à la disposition des tribunaux, pour défendre les jeunes filles criminelles qu'ils auront à juger. (*Jus Suffragii.*)

* * *

Au commencement de l'année, une nouvelle loi avait été adoptée à New-York, augmentant de 12 heures le travail hebdomadaire des ouvrières canneuses (72 heures, au lieu de 60). Cette disposition souleva de telles protestations que le Parlement de New-York a dû dès lors la rapporter.

D'un autre côté, l'Etat de Pensylvanie cherche à augmenter les heures de travail des sommelières (63 heures par semaine, au lieu de 54), et à leur retrancher le jour de repos auquel elles ont droit sur sept.

Les femmes ne possèdent pas de droit de vote à New-York, ni en Pensylvanie. (*Jus Suffragii.*)

* * *

La ville de Birmingham s'est décidée à employer des femmes comme conducteurs de tramways. Elles feront le même travail que les hommes et recevront le même salaire par heure, mais les heures de travail seront limitées à 7 par jour. (*Votes for Women.*)

* * *

Signora Bianco Bardoli, de Bologne, a inventé un masque de gaze pour neutraliser les effets des gaz asphyxiants. Il a rencontré l'approbation du sénateur Giacomo Ciamician, professeur de chimie à l'Université de Bologne, qui l'a présenté aux autorités militaires. Pendant que les hommes inventent des procédés pour détruire la vie, les femmes continuent leur tâche de tout temps : la préservation de la vie. Les femmes de Bologne sont actuellement employées en grande partie à fabriquer de ces masques. (*The Vote.*)

* * *

M. Robert Donald, éditeur du *Daily Chronicle*, a déclaré dernièrement, dans un discours au Lyceum Club de Londres, que les femmes ont prouvé aujourd'hui leur utilité économique, et qu'il n'y a plus moyen de rétrograder. Tout préjugé contre le travail des femmes doit être aboli ; les droits des femmes doivent être pleinement reconnus, non pas par gratitude, mais comme un dû. (*The Vote.*)

* * *

Le danger des mouches.

A Londres, à une réunion de la *National League for Physical Education and Improvement*, on a insisté sur la nécessité de commencer une campagne pour arrêter les épidémies occasionnées par les insectes en temps de guerre. Sir Frederick Treves a dit que dans la guerre sud africaine, la mouche avait été beaucoup plus

néfaste que les balles, et qu'en France il y avait lieu de croire que la question de la mouche est bien sérieuse.

Le prof. Leroy a dit que la mouche porte le germe de la diarrhée d'enfant à enfant, et qu'elle tue, en temps de paix, de 5.000 à 15.000 bêtes. En Amérique, les femmes ont beaucoup aidé les autorités sanitaires en faisant disparaître les mouches. Il faudrait que les femmes prennent la question à cœur, et dans leurs ménages brûlent tous les détritus possibles. (*The Common Cause.*)

* * *

En Hongrie, la Ligue d'Electeurs pour le Suffrage des Femmes a déclaré que la guerre serait chose impossible, si les femmes avaient les droits politiques. La Ligue avait rassemblé tous ses membres qui n'étaient pas à la guerre ; la plupart étant des intellectuels et des commerçants, et dans une réunion tenue à Budapest, ils ont déclaré que donner aux femmes le droit de vote serait le moyen le plus efficace pour empêcher une nouvelle guerre. (*The Common Cause.*)

LES FEMMES A L'ŒUVRE

En Ecosse

Dans toute l'Ecosse, la guerre est le seul sujet de conversation. Rien n'est plus naturel dans un pays où le recrutement a été si fort et si continu. Presque chaque maison a envoyé au moins un représentant sur le front, et dans beaucoup de villages la vue d'un jeune homme est rare. Il y a des parties des Highlands où tous les hommes en bonne santé se sont enrôlés. Dans les universités, le nombre des engagements est énorme : de Glasgow seulement sont partis 2000 gradués et étudiants ; du Queen Margaret's College, une centaine de femmes travaillent dans les hôpitaux. Aberdeen, St-Andrews et Edimbourg présentent des chiffres analogues. La guerre touche chacun : tous sont anxieux, quelques-uns pleurent des parents, d'autres déplorent le sort de malheureux prisonniers, d'autres sont fiers des actes héroïques qu'ont accompli leurs maris, leurs fils ou leurs frères ; mais quel que soit le sentiment dominant, c'est la guerre qui emplit chaque pensée.

En plus des hommes qui se sont enrôlés dans l'armée ou dans la marine, il faut tenir compte du grand nombre de ceux qui travaillent pour le pays dans les chantiers maritimes et dans les arsenaux de munitions. Par conséquent, les hommes sont rares dans les occupations civiles et beaucoup de métiers souffrent de cette insuffisance de main d'œuvre. Il en résulte comme ailleurs que la *nécessité* est plus forte que tous les préjugés masculins ou syndicaux, et que les femmes sont appelées toujours davantage à remplacer les hommes.

En France et en Allemagne, aussitôt que la guerre a été déclarée, les gouvernements ont fait appel aux femmes, demandant leur aide dans les champs, les fermes et les fabriques. En France, elles ont moissonné, puis ensemencé pour la moisson prochaine ; en Allemagne, un demi-million de femmes étaient de suite employées dans les fabriques de munitions pour libérer un nombre égal d'hommes. Le gouvernement britannique n'a pas suivi cet exemple : au contraire, il a maintes fois refusé et dédaigné le concours que les femmes offraient si joyeusement.

Heureusement, elles ne se sont pas découragées, car elles se rendaient très bien compte qu'il y aurait du travail pour elles, que le gouvernement le veuille ou non. Par leur propre initiative, par leur talent d'organisation, elles se sont toutes mises à l'œuvre. Aujourd'hui, partout à la campagne, il y a des femmes boulangères, épicières, bouchères, fermières, jardinières, laitières, facteurs, commissionnaires de télégraphe, conducteurs d'autos, de camions, d'ascenseurs, contrôleurs de billets de che-